

LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE, C'EST PROTÉGER SA VIE PRIVÉE ET CELLES DES AUTRES !

#SSI #RGPD

#2 UNE MESSAGERIE PROFESSIONNELLE POUR COMMUNIQUER

La **messagerie académique** est un outil me permettant, avec mon adresse **mail professionnelle**, d'échanger avec mes interlocuteurs :

- Cette adresse se termine par **@ac-rennes.fr**
- Elle est associée à un compte d'agent **académique** qui est personnel, incessible et qui ne doit en aucun cas être divulgué.

Je suis **responsable de mon adresse mail professionnelle** et de toutes activités illégales effectuées avec celle-ci en cas de compromission. Je garde à l'esprit qu'elles peuvent faire l'objet d'un dépôt de plainte à mon encontre par leurs victimes.

Bonnes pratiques :

- Je ne l'utilise pas dans un cadre personnel.
- Je vérifie **l'expéditeur** et le contenu de chaque e-mail avant d'ouvrir les pièces jointes ou d'activer les liens.
- Je n'ai **aucune garantie sur l'authenticité de l'expéditeur** qui apparaît dans les messages reçus.
- Je ne réponds jamais à une demande **d'informations confidentielles**. (Mot de passe, NUMEN...).
- Je n'ouvre que les **pièces jointes** attendues.
- Je ne clique pas sur les **liens qui me semblent suspects** : je survole le lien avec ma souris pour vérifier l'adresse du site.
- Je signale les courriels douteux à **spam@ac-rennes.fr**.
- Je fais du tri dans mes mails en supprimant régulièrement les courriers devenus inutiles.



Ces recommandations s'appliquent aux adresses mails fonctionnelles délivrées par l'académie.